

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 12 (1966)

Heft: 6

Rubrik: Congrès des Suisses de l'étranger 1966

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONGRÈS DES SUISSES DE L'ÉTRANGER 1966

Pour la première fois, la réunion des Suisses à l'étranger, qui en est cette année à sa 44^e édition, s'intitulera « *Congrès des Suisses à l'étranger* ». Celui-ci s'ouvrira à Berne le mardi 30 août, pour prendre fin le soir du jeudi 1^{er} septembre. En considération de l'Année de la Cinquième Suisse, nous espérons que nos compatriotes y participeront en grand nombre.

Le programme se déroulera comme suit :

Mardi 30 août :

Séance de la Commission des Suisses à l'étranger.

Ouverture officielle du Congrès et assemblée plénière.

Réception, banquet et soirée.

Mercredi 31 août :

Séance du Comité du Fonds de Solidarité.

Assemblée des délégués du Fonds de Solidarité.

Séance des Commissions et Organisations connexes.

Jeudi 1^{er} septembre :

Excursion au lac de Thoune.

Représentation de l'Oratorio de Honegger « Nicolas de Flue ».

Réunion solennelle de clôture.

L'ŒUVRE

DE LA CINQUIÈME SUISSE DANS LE MONDE ET SON AVENIR

Tel est le thème principal qui sera débattu au cours de l'assemblée plénière, le mardi 30 août. Nous prévoyons qu'un certain nombre d'orateurs, désignés par les Groupes, présenteront le sujet dans la perspective de leur pays de résidence et y consacreront 15 minutes au maximum, mettant l'accent sur l'actualité et sur l'avenir plutôt que sur l'évolution historique qui fera l'objet d'une allocution prononcée par Monsieur le Conseiller national Olivier Reverdin.

Nous prions nos sociétés suisses de l'étranger de méditer le thème mentionné ci-haut et de nous proposer des orateurs appropriés dont ils voudront bien nous communiquer jusqu'au 1^{er} août au plus tard les noms et les adresses.

L'ANNÉE DE LA CINQUIÈME SUISSE

C'est le 16 octobre 1966 qu'aura lieu la votation populaire sur l'article constitutionnel 45^{bis} qui concerne les Suisses de l'étranger. Il est de notre devoir de contribuer à préparer et à éclairer l'opinion publique sur ce sujet et à inciter les électeurs à se rendre aux urnes. Tout le programme de l'Année de la Cinquième Suisse que nous avons élaboré tend à ce but.

Le 1^{er} juin 1966, l'Administration des Postes suisses a émis un timbre spécial de 20 cts consacré à la Cinquième Suisse et orné de notre emblème.

Le 30 août, journée de l'ouverture officielle du Congrès, paraîtra l'étude intitulée « La Cinquième Suisse » qui a été rédigée à la suite de l'enquête organisée l'an passé par notre Secrétariat auprès des communautés suisses de tout pays. Monsieur F. T. Wahlen, ancien Conseiller fédéral, en a écrit la préface. Cette brochure sera diffusée dans toutes les librairies et kiosques du pays dans les trois langues nationales.

Au cours de la journée officielle du 30 août, qui aura

lieu au Kursaal de Berne, les participants pourront se procurer, à côté de la brochure mentionnée, le numéro spécial de l'ECHO et une enveloppe commémorative du Congrès. Ces enveloppes pourront être présentées au bureau de poste automobile qui sera installé dans l'enceinte même du Kursaal et qui oblitérera du sceau spécial composé pour l'ouverture du Congrès tous les envois postaux qui pourront être consignés à partir de 8 h jusqu'à 18 h.

Mais nous aimerions vous prier de participer activement, dans la mesure de vos possibilités, à la campagne préparatoire à la votation du 16 octobre et nous soumettons à votre appréciation les suggestions suivantes :

1. Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir, ou d'adresser directement aux journaux avec lesquels vous êtes en relations, tous documents en votre possession (articles, photographies, etc.) concernant « L'œuvre de la Cinquième Suisse dans le monde et son avenir ».

2. Nous sollicitons également nos compatriotes, qui ont des dons oratoires et qui comptent séjourner ou se rendre en Suisse vers le 1^{er} août, de s'annoncer à notre Secrétariat. Nous avons proposé que les discours traditionnels du 1^{er} août dans nos villes de villégiatures soient prononcés par des Suisses de l'étranger. Nous avons reçu déjà plusieurs offres de différentes communes.

3. Afin que l'article constitutionnel puisse plus tard déployer des effets utiles pour les Suisses de l'étranger, il est indispensable que non seulement la décision du peuple, mais également la participation au scrutin soient convaincantes. Nous suggérons à nos compatriotes de l'étranger, dans les correspondances personnelles qu'ils leur adressent, de demander instamment à leurs parents, amis et connaissances de participer à la votation, et d'y inciter les personnes de leur entourage.

Nous vous prions de diffuser largement les suggestions que nous venons de vous soumettre et, dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, chers compatriotes, l'expression de nos sentiments très dévoués.

Secrétariat des Suisses à l'étranger

de la N.S.H.,

Le Directeur :

Edmond MULLER.

Le premier Secrétaire :

Léonhard RÖÖSLI.

P.-S. — Nous saisissons cette occasion pour rappeler le livre « Die Schweiz Heute », à la fois captivant pour la jeunesse et approprié aux fêtes de promotion civique, où il est d'usage d'en faire cadeau aux jeunes compatriotes qui atteignent l'âge de la majorité. Le prix de vente en est établi comme suit :

1 exemplaire : F. suisses 10.

10 exemplaires : F. suisses 9. —, par exemplaire.

30 exemplaires : F. suisses 8. —, par exemplaire.

50 exemplaires : F. suisses 7. —, par exemplaire.

Pour les fêtes de promotion civique, minimum 20 exemplaires : F. suisses 5. —, par exemplaire.

Annexes :

Informations de l'Association des intérêts de Berne et programme des manifestations.